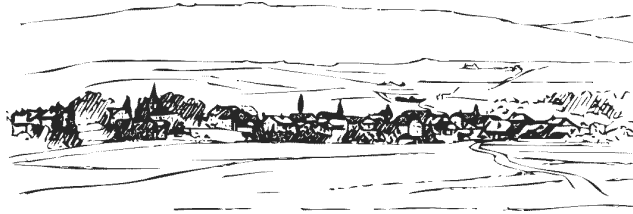




Commune de Lignières
Place du Régent 1
2523 Lignières



Procès-verbal du Conseil général du 15 décembre 2022
Salle de la Gouvernière
Séance extraordinaire

Ordre du jour

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 30 juin 2022.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Communications du président.
5. Prise d'acte de la démission de M. Hans-Christoph Schmidt du Conseil communal
6. Nomination d'un membre au Conseil communal suite à la démission de M. Hans-Christoph Schmidt
7. Nomination d'un membre au Conseil d'Événements scolaires (CESC) suite à la démission de Mme Christelle Humbert-Droz.
8. Adoption d'une modification apportée au Règlement général de la Commune de Lignières (diminution du nombre des membres de la Commission de police du feu et de salubrité publique). Rapport à l'appui.
9. Nomination d'un membre à la Commission de police du feu et de salubrité publique suite aux démissions de MM. Yves Bayard, Raphaël Humbert-Droz et Caryl Stauffer et fort de la diminution du nombre des membres apportée à ladite Commission.
10. Demande de crédit d'engagement et budgétaire de CHF 175'000.- relatif au réseau d'eau potable pour l'installation de deux turbidimètres, la mise à jour des automates servant à la télégestion et l'intégration des données en provenance de la télégestion de Lignières sur le poste de commande de Viteos SA. Rapport à l'appui.
11. Lettres et pétitions.
12. Motions et propositions.
13. Résolutions, interpellations et questions.
14. Communications du Conseil communal.

1. **Appel.**

Le président du Conseil général, J. Ribeaud, ouvre la séance à 20 heures. Il donne la parole au secrétaire du Conseil général, M. Wälchli, pour procéder à l'appel.

Le secrétaire du Conseil général, M. Wälchli, procède à l'appel. Huit membres du Conseil général sont présents, deux sont excusés et un devrait arriver. Les membres du Conseil communal sont tous présents. S. Bianchini, administrateur communal, J. Amstutz, apprentie et C. Chédel, collaboratrice administrative en charge du procès-verbal, sont présents.

La séance est interrompue à cause de l'absence de E. Schwab, sans qui le Conseil général n'atteint pas le quorum et ne peut pas siéger valablement.

Suite à l'arrivée de E. Schwab, la séance peut reprendre.

2. **Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 30 juin 2022.**

Tous les membres du Conseil général ont eu accès au procès-verbal. Il n'y a pas de remarque, ni de question.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. **Approbation de l'ordre du jour.**

Tous les membres du Conseil général ont eu accès à l'ordre du jour modifié.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

4. **Communications du président.**

J. Ribeaud informe qu'il a reçu les communications suivantes :

- Réponse au Conseil général du Landeron au Conseil général de Cressier concernant projet fusion des communes de Cornaux, Cressier, Lignièrès et Le Landeron,
- Démission de R. Humbert-Droz de la Commission de police du feu et de salubrité publique au 31.12.2022,
- Démission de Y. Bayard de la Commission de police du feu et de salubrité publique au 31.12.2022,
- Démission de M. Hans-Christoph Schmidt du Conseil communal.

Le Conseil général prend acte des lettres reçues.

5. **Prise d'acte de la démission de M. Hans-Christoph Schmidt du Conseil communal.**

C Hadorn lit l'article 76 du Règlement général de la Commune de Lignièrès. Le Conseil communal n'a pas jugé bon de convoquer le Conseil général avant étant donné qu'il y a reçu cette démission la semaine dernière.

C. Hadorn lit l'article 77 du Règlement général de la Commune de Lignièrès. Il informe que le Conseil communal a rencontré Hans-Christoph Schmidt le 12 décembre 2022 et que ce dernier a fourni les explications et un point de situation de ses différents dicastères. Il a transmis toute la correspondance en sa possession. Fort de ce qui précède, une décharge lui a été donnée par le Conseil communal. Ce dernier assurera la suppléance de ses dicastères laissés vacants. La répartition définitive se fera lundi prochain, s'il n'y a pas de candidat au Conseil communal ce soir.

6. **Nomination d'un membre au Conseil communal suite à la démission de M. Hans-Christoph Schmidt.**

J. Ribeaud attend les propositions des membres.

D. Schleppe, au nom du PLR, informe qu'il n'a aucune candidature à proposer pour l'instant.

7. **Nomination d'un membre au Conseil d'Événements scolaires (CESC) suite à la démission de Mme Christelle Humbert-Droz.**

J. Ribeaud attend les propositions des membres.

F. Wermeille propose Marie D'Aloisio.

M. D'Aloisio est élue à l'unanimité membre du Conseil d'Événements scolaires (CESC).

8. **Adoption d'une modification apportée au Règlement général de la Commune de Lignièrès (diminution du nombre des membres de la Commission de police du feu et de salubrité publique).**

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.

J. Ribeaud demande s'il y a des questions? Non, il n'y a pas de question.

J. Ribeaud donne lecture du rapport relatif à l'adoption d'une modification apportée au Règlement général de la Commune de Lignièrès (diminution du nombre des membres de la Commission de police du feu et de salubrité publique).

J. Ribeaud donne lecture du projet d'arrêté relatif à l'adoption d'une modification apportée au Règlement général de la Commune de Lignièrès (diminution du nombre des membres de la Commission de police du feu et de salubrité publique).

L'arrêté est adopté à l'unanimité.

9. **Nomination d'un membre à la Commission de police du feu et de salubrité publique suite aux démissions de MM. Yves Bayard, Raphaël Humbert-Droz et Caryl Stauffer et fort de la diminution du nombre des membres apportée à ladite Commission.**

J. Ribeaud attend les propositions des membres.

D. Schleppei propose Adrien Paul comme membre de la Commission de police du feu et de salubrité publique.

A. Paul est élu à l'unanimité membre de la Commission de police du feu et de salubrité publique.

10. **Demande de crédit d'engagement et budgétaire de CHF 175'000.- relatif au réseau d'eau potable pour l'installation de deux turbidimètres, la mise à jour des automates servant à la télégestion et l'intégration des données en provenance de la télégestion de Lignièrès sur le poste de commande de Viteos SA.**

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.

D. Schleppei, au nom de la Commission financière, indique qu'après plusieurs questions et des précisions avec le Conseil communal, la Commission a accepté à l'unanimité cette demande de crédit.

J. Ribeaud donne lecture du projet d'arrêté.

L'arrêté est adopté à l'unanimité.

11. **Lettres et pétitions.**

J. Ribeaud informe qu'aucune lettre ou pétition n'a été déposée.

12. **Motions et propositions.**

J. Ribeaud n'a reçu aucune motion ou proposition.

13. **Résolutions, interpellations et questions.**

Aucune résolution, interpellation ou question.

14. **Communications du Conseil communal.**

F. Bonjour communique les points suivants :

Pose de nouveaux caniveaux.

Des nouveaux caniveaux ont été posés à la rue de Fin de Forel et à la rue des Eussinges afin d'éviter des inondations lorsque l'eau coule lors de gros orages. Les saignées ne suffisent pas pour évacuer l'eau sur la route. Le Conseil communal a décidé de poser un caniveau en travers de la rue de Fin de Forel. Ce caniveau va dans un puits perdu. Un autre caniveau a été posé à la rue des Eussinges, entre les Pipolets et au début de la route d'accès de la propriété d'Alexandre Frésard, pour éviter que les villas situées en dessous soient inondées. Ce caniveau est raccordé aux drainages existants.

Curage de la canalisation de la route des près.

La canalisation est enterrée à cet endroit. Chaque fois qu'il pleut, l'eau sort de la chambre et passe sur la route. Une entreprise de curage est venue voir ce qui bloquait. Ils n'ont pas réussi à débloquer. Ils ont dû faire des trous pour ressortir des gros cailloux du collecteur. On a fait deux sondages et l'entreprise va revenir pour voir si c'est en ordre.

Réfection du chemin agricole au lieu-dit des Sagnettes.

Lors de la séance du Conseil général du 10 février dernier, un crédit de CHF 35'000.- pour la remise en état du chemin a été accepté. Après expertise, il s'avère qu'il faut stabiliser le chemin, ce qui n'avait pas été pris en compte

lors de la demande de crédit. Nous attendons le rapport de l'ingénieur pour chiffrer le surcoût de la stabilisation. Le Conseil communal va certainement devoir revenir à la charge lors d'une prochaine séance du Conseil général.

Engagement d'un berger en remplacement de M. Claude Humbert-Droz.

M. Claude Humbert-Droz a fait parvenir sa démission pour le 31 décembre 2022. Nous avons mis le poste au concours et sommes en train d'auditionner les futurs candidats. Quand on aura trouvé la personne adéquate, on vous le communiquera.

Foudre à la Métairie de l'Isle.

Le 24 octobre 2022, la foudre est tombée sur le bâtiment, qui a été partiellement endommagé. Une partie de la cuisine a été touchée. Nous avons dû faire intervenir l'électricien, le menuisier, le peintre et les pompiers. Il a fallu vérifier que cela ne charbonne pas derrière les murs et remettre en état. Les frais ont été pris en charge par l'ECAP.

Taxe déchets 2023.

La taxe déchets va baisser de 20% en 2023. Elle va passer de CHF 100.- à CHF 80.-.

J. Chiffelle communique les points suivants :

Pré-étude de l'assainissement du collège de la Gouvernière et de ses alentours.

Depuis notre dernière séance du Conseil général, le dossier n'a pas aussi bien avancé que nous l'aurions souhaité. Toutefois, le cahier des charges du mandat d'étude parallèle a été finalisé et envoyé à la société suisse des ingénieurs et architectes (SIA) pour validation. Dès que cela sera fait, nous convoquerons encore une fois le collège d'experts afin de valider la pré-étude par tous ses membres. Nous vous soumettrons ensuite une demande de crédit du mandat d'étude à la prochaine séance du Conseil général de février.

Retraite de François Wermeille.

Après 9 ans de service, notre concierge a fait valoir son droit à une retraite anticipée et quittera ses fonctions à fin avril 2023. Pour le remplacer, nous avons mis son poste au concours et auditionné plusieurs candidats. Notre choix s'est porté sur Patrice Krieg qui commencera son activité dès le 1er avril 2023. Nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue.

Nous profitons également de remercier François pour son engagement envers notre village tout au long de ces années, ainsi que pour les derniers mois de son activité, et des excellentes relations de travail qu'il a entretenues avec les collaborateurs et autorités de notre Commune. Je sais qu'il a plein de projets en tête et qu'il ne risque pas de s'ennuyer.

Sociétés locales.

Après deux années difficiles, les sociétés locales ont redoublé d'efforts afin de continuer leurs activités et remettre sur pied des manifestations. Au nom du Conseil communal, je tiens à remercier sincèrement la Société de développement, le Comité de la Désalpe ainsi que tous les clubs sportifs et culturels pour leur engagement qui contribue à rendre notre village vivant et attractif.

Noël des Aînés.

Le traditionnel dîner de Noël a eu lieu le 5 décembre dans cette salle. Une soixantaine d'invités avaient répondu à l'invitation et ont pu partager une belle journée conviviale autour d'un excellent repas et des chants des enfants du collège ainsi que des participants eux-mêmes.

Le dîner de Noël, la sortie annuelle ainsi que les deux cafés croissants organisés par la Commission des aînés ont été grandement appréciés et nous tenons à remercier les membres de cette Commission pour leur engagement tout au long de l'année en faveur de nos seniors.

S. Gaillard communique les points suivants :

CAD.

Une expertise a été réalisée au cours de l'année 2022, au niveau des installations techniques de la chaufferie du CAD, en collaboration avec les bureaux d'ingénieurs RWB et Thermobois.

Il s'avère que des mises à jour ainsi que des assainissements importants devront être effectués sur ces installations durant ces prochaines années.

En accord avec la Commission de l'énergie, un rapport circonstancié accompagné d'une demande de crédit vous seront présentés en début d'année 2023.

Biogaz et raccordement au CAD.

Actuellement, la complexité et l'instabilité de l'exploitation du CAD font que les installations ne sont pas conçues pour accueillir un tel raccordement.

De ce fait, une étude est en cours afin d'examiner la possibilité d'une telle éventualité, et cela, dès que possible.

Il serait fâcheux qu'une solution ne puisse être trouvée, afin de valoriser la chaleur produite par la centrale de méthanisation.

C'est pourquoi, dans le but d'éviter tout malentendu, nous tenons à vous signaler que le Conseil communal est, sur le principe, favorable à un tel raccordement, pour autant, bien entendu, que cela soit techniquement et financièrement acceptable pour les deux parties.

S. Gaillard précise que les propriétaires du Biogaz ont dûment été informés de cette situation fin mars 2022.

C. Hadorn communique les points suivants :

1'000 habitants à Lignières.

Avec les fluctuations des arrivées et départs au village, nous avons atteint et dépassé la barre des 1'000 habitants (1'004 exactement). Ce chiffre reste provisoire jusqu'au décompte final et officiel au 31.12.2022. C'est Madame Tina Nyffenegger, arrivée le 27 août 2022, qui est la millième habitante, et à qui nous avons remis un magnifique bouquet de fleurs et de l'excellent chocolat à l'occasion de la réception des nouveaux habitants du 11 novembre dernier. C'est la première fois de son existence que la Commune de Lignières atteint, et dépasse le nombre de 1'000 habitants.

Vente de parcelles dans le quartier du Sasselet Est.

La totalité des vingt-deux parcelles ont trouvé preneur, comme déjà évoqué lors du dernier Conseil Général. Nous sommes très satisfaits de la tournure des événements pour le développement du quartier. Actuellement, huit villas sont habitées, neuf en construction, dont deux en finition, quatre permis de construire délivrés, et un seul permis de construire en cours de préparation. A ce rythme, le quartier devrait pouvoir être complètement finalisé d'ici la fin de cette législature.

PAL (Plan d'Aménagement Local).

Nous avons rencontré tous les propriétaires des secteurs pouvant être amenés à changer d'affectation dans la révision de notre PAL. Les discussions ont été constructives et positives, globalement.

Je rappelle que nous devons finaliser le dossier pour fin 2023. Nous sommes actuellement en ligne avec le timing, mais la charge de travail reste élevée. Le premier jet du projet de territoire transmis le 11 septembre à l'Etat de Neuchâtel pour discussion lors de notre séance du 26 septembre dernier dans nos murs avec les services de l'Etat, nous est revenu le 14 décembre, soit hier, après analyse dans leurs différents services. Le procès-verbal comporte les réponses à nos questions posées par la Commune et nos mandataires lors de cette séance, ainsi que des remarques des services n'ayant pas participé à cette discussion. Nous allons analyser / décortiquer tout cela pour apporter les compléments demandés et poursuivre les discussions avec les propriétaires. En parallèle, nous organiserons une séance d'information publique. Celle-ci se déroulera certainement fin janvier 2023 à la Gouvernière.

Chantier de la rue du Montilier.

Le chantier pour la construction de trois villas (une individuelle et deux jumelées), ainsi qu'une villa avec deux appartements va commencer tout prochainement à la rue du Montilier. Le projet a changé plusieurs fois de propriétaires, mais cette fois-ci, il semble que cela soit le bon. Le Conseil communal est satisfait de la tournure des événements après deux ans de discussions, et espère que les constructions seront réalisées rapidement.

Pour terminer j'aimerais encore, au nom du Conseil communal et de l'administration, vous remercier toutes et tous pour votre travail durant cette année dans les différentes Commissions et au Conseil général, et vous souhaiter, ainsi qu'à vos familles, de joyeuses fêtes de fin d'année. Nous vous adressons nos meilleurs vœux de santé, de prospérité et de succès pour 2023.

Je vous rappelle qu'un petit apéro est servi à l'issu de cette séance.

Merci pour votre attention !

J. Ribeaud lève la séance à 20h32. Il remercie chacun pour sa participation.

 AU NOM DU CONSEIL GENERAL
Le président Le secrétaire

Jérôme Ribeaud

Michaël Wälchli